2014-SPR6Volts-01

SPRING PROTEZIONE

MULTiFiLTER ***AGROFiLTER*** ***AiRFiLTER***

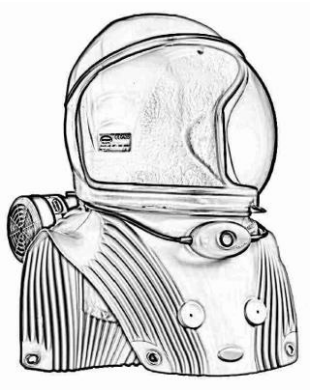

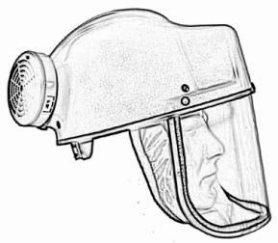

ISTRUZIONI PER L'USO	***Pag. 1***
INSTRUCTIONS FOR USE	***Pag. 8***
INSTRUCCIONES DE USO	***Pag. 15***
MODE D'EMPLOI	***Pag. 22***
ΟΔΗΓΙΕΣ ΧΡΗΣΗΣ	***Σελ. 29***

DATI FABBRICANTE - MANUFACTURER DATA- DATOS DEL FABRICANTE- DONNÉES DU FABRICANT- ΣΤΟΙΧΕΙΑ ΚΑΤΑΣΚΕΥΑΣΤΗ

Spring Protezione s.r.l. via Maremagna,5 - 41058 - VIGNOLA - (Modena) - Italy

tel. +39 059 773354 fax +39 059 763903

e-mail: info@springprotezione.it www.springprotezione.it

1 - AVANT-PROPOS

L'électro-respirateur est un dispositif de protection individuelle (DPI) classifié en 3ème catégorie par la Directive 89/686/CEE et soumis à la formation obligatoire. La norme harmonisée de référence est la UNI EN 12941.

CHOIX DU DPI APPROPRIÉ

Selon le D.L. 81/08 et modifications et intégrations successives, la responsabilité de l'identification et du choix du DPI approprié au type de risque présent dans le milieu de travail est une obligation de l'employeur (caractéristiques du DPI, catégorie d'appartenance et classe de protection). Avant de procéder à l'usage, il est préférable de vérifier l'aptitude des caractéristiques du dispositif choisi sur la base des exigences d'utilisation.

CAS OÙ L'EMPLOI DU DISPOSITIF EST INTERDIT

Ces appareils sont classifiés comme respirateurs à filtre (dépendant de l'atmosphère ambiante) et ils NE DOIVENT PAS être employés dans les cas suivants :

- dans des milieux où la concentration d'oxygène (O2) est inférieure à 17 % ;
- au cas où on ne connaîtrait pas la concentration et/ou la nature du polluant ;
- dans des espaces restreints ou insuffisamment ventilés (ex. : réservoirs ou galeries où il peut y avoir de hautes concentrations de polluants) ;
- quand le polluant est classifié immédiatement dangereux pour la vie humaine ;
- quand le polluant est inodore et sans saveur.

PHASES INDICATIVES POUR LA FORMATION OBLIGATOIRE

On déclare tout d'abord, que l'aptitude des utilisateurs devra être évaluée. La formation doit concerner les points suivants :

- quels sont les risques et les effets de l'exposition ;
- quel type d'appareil a été fourni ; mode d'emploi;
- comment fonctionne-t-il et comment doit-on le porter ;
- contrôles à effectuer avant l'emploi ;
- stockage et mise en conservation ;
- désinfection ; entretien;
- signalisation des problèmes ;
- responsabilité ; emploi et abus.

CRITÈRES DE CHOIX

La norme UNI EN 529 fournit les indications opérationnelles pour le choix des dispositifs de protection des voies respiratoires.

2 - AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

- Le fonctionnement et l'efficacité des appareils sont subordonnés à une utilisation correcte des mêmes. Toutes les parties détachables (filtres, tuyau resp.etc.) doivent être régulièrement branchées, les appareils doivent être parfaitement portés et ils doivent être adaptés à la personne.
- Les appareils doivent être employés seulement pour les usages pour lesquels ils ont été conçus et fabriqués et dans les conditions prévues par la présente notice d'emploi. Un usage inapproprié et incorrect pourrait causer des préjudices à la santé et compromettre la sécurité du porteur et entraînerait ainsi le dégagement de toute responsabilité de la part du fabricant.
- NE PAS effectuer des modifications de n'importe quel type aux dispositifs sans l'autorisation de la SPRING PROTEZIONE (les appareils sont sous la contrainte de la procédure de certification CE).
- L'emploi des respirateurs est déconseillé à des personnes qui ne sont pas en parfait état de santé et, en particulier, à tous ceux qui auraient des problèmes respiratoires, ou souffriraient de claustrophobie, ou porteraient des pacemakers.
- NE PAS les utiliser dans des atmosphères explosives.
- Si on devait percevoir une diminution sensible de l'écoulement d'air à l'intérieur du casque, abandonner immédiatement la zone contaminée et en vérifier la cause. Si la diminution de l'écoulement est due au bouchage des filtres, il faut les remplacer avant de reprendre le travail.
- Avec les appareils classe TH 3 (SUPER 2001 S et 1001 S ou STANDARD 2003 S et 1003 S), quand on perçoit le signal d'écoulement minimal (sifflement continu) abandonner la zone contaminée et vérifier la cause avant de reprendre les opérations.
- Abandonner immédiatement la zone contaminée si le respirateur a subi des endommagements.
- En cas de coupure de l'alimentation du courant électrique ou de panne de l'ensemble moteur-turbine (manque de ventilation), le respirateur n'a plus la surpression interne nécessaire au maintien des conditions de sécurité ; dans ce cas, on doit abandonner immédiatement la zone contaminée pour procéder au rétablissement des conditions normales de service.
- Ne pas déposer le casque dans des milieux poussiéreux ; à la prochaine réutilisation on respirera la poussière déposée.
- **Ne jamais utiliser le casque s'il est sale**, endommagé, incomplet, ou s'il ne fournit pas suffisamment d'air ; dans ces conditions le respirateur même peut devenir un danger pour le travailleur.
- En effectuant le raccordement des câbles électriques entre les différents composants, il faut respecter les polarités ; les connecteurs ont un sens d'introduction, ne pas inverser en forçant le sens de la fiche.
- Pour une bonne conservation la batterie doit être maintenue toujours chargée ; avant de ranger l'appareil après l'usage, charger complètement les batteries.

3 - MODÈLES

Multifilter et Agrofilter peuvent être fournis en quatre modèles :

- alimentés par les batteries internes (Super) ;
- alimentés par le tracteur (Standard) ;
- classifiés TH3 (munis de dispositif de signalisation écoulement minimum de l'air) ;
- classifiés TH1 (sans dispositif de signalisation écoulement minimum de l'air) ;

L'Airfilter peut être fourni seulement pour les types Super TH1 (alimen. par batt.internes, sans signalisation d'écoulement minimum de l'air)

4 - CLASSIFICATION – DÉSIGNATION

référence norme UNI EN 12941 (2009)

DÉSIGNATION FILTRES

Les typologies des filtres à installer sur les appareils peuvent être :

- A1 indiqué pour certains gaz et vapeurs organiques avec point d'ébullition au-delà de 65 °C, basse capacité filtrante
- A2 indiqué pour certains gaz et vapeurs organiques avec point d'ébullition au-delà de 65 °C, moyenne capacité filtrante
- B2 indiqué pour certains gaz et vapeurs inorganiques, moyenne capacité filtrante
- P3 indiqué pour certaines poussières avec basse perte d'étanchéité vers l'intérieur
- Pour les filtres anti-poussière :
  - R = filtre réutilisable pour plusieurs services de travail
  - SL = indiqués pour Solides et Liquides ; sans la limite « à utiliser seulement contre aérosols solides et aérosols à base aqueuse »

DÉSIGNATION DE L'APPAREILLAGE COMPLET

MULTIFILTER SUPER 1001 MULTIFILTER STANDARD 1003 AGROFILTER SUPER 2001 AGROFILTER STANDARD 2003	900M	TH1A2B2P R SL	MULTFILTER SUPER 1001 S MULTIFILTER STANDARD 1003 S AGROFILTER SUPER 2001 S AGROFILTER STANDARD 2003 S	900M	TH3A2B2P R SL
	930M	TH1P R SL		930M	TH3P R SL
	950M	TH1A2P R SL		950M	TH3A2P R SL

AIRFILTER SUPER 4001	0950 TH1A2P R SL	0900 TH1A2B2P R SL	930M TH1P R SL

CLASSIFICATION DES DISPOSITIFS COMPLETS EN FONCTION DE LA PERTE MAXIMUM D'ÉTANCHÉITÉ VERS L'INTÉRIEUR

TH1 - perte maximum : 10 % TH2 - perte maximum : 2 % TH3 - perte maximum : 0,2 %

5 - DESCRIPTION GÉNÉRALE

Les appareils ont la fonction de fournir de l'air ambiant filtré à la partie faciale de l'opérateur se trouvant dans un environnement avec de l'air pollué. L'air ambiant est aspiré à travers les filtres par un groupe ventilateur motorisé qui l'insuffle à l'intérieur du casque porté par l'opérateur. Relativement au type de polluant, les filtres seront appropriés pour les poussières, pour les gaz, ou à action combinée.
Les modèles classifiés TH3 sont munis d'un avertisseur de flux d'air minimal avec dispositif d'alarme.
La description des différentes typologies est illustrée dans les sections relatives. Le réglage de la tension d'alimentation des moteurs permet d'avoir deux vitesses et donc deux flux différents d'air ; le débit nominal est garanti aussi à la vitesse minimum.

6 - CARACTÉRISTIQUES COMMUNES

• Conditions requises conformes à la norme EN 12941:2009	• Ensembles moteur-turbine (avec ou sans avertisseur d'alarme flux minimal) dotés de raccords filetés pour filtres avec filetage normalisé EN 148-1:1999
• Alimentation courant continu 6 V CC (3 V CC pour Airfilter)	• Conditions environnementales de fonctionnement : température : de + 5 à + 35 °C humidité : <75 %
• Émission sonore <75 dB(A)	• Conditions environnementales de stockage : température : de -5 à + 40 °C humidité : <75 %
• Débit nominal minimum = 120 l/min	• Autonomie (avec bloc batteries) minimum 4 heures
• Bloc batteries rechargeables 6 V CC – 6 AH	• Chargeur de batteries 7,3 V CC – 10 VA avec avertisseur de fin de charge

7 – FILTRES

Les appareils décrits dans ces instructions sont conçus pour protéger avec les filtres les voies respiratoires contre les poussières, les vapeurs et gaz ou bien une combinaison des deux.
Connexion des filtres : connexion à filetage normalisé mâle EN 148-1.
Les filtres doivent être remplacés dans les 6 mois après leur ouverture ou tout de suite, en cas d'odeur ou saveur quelconque.
Il est absolument interdit de nettoyer les filtres par lavage ou soufflage à l'air comprimé.
Pour les informations relatives aux filtres voir les instructions fournies en dotation aux filtres mêmes.

AVERTISSEMENT
La certification est délivrée avec l'appareillage complet de filtres et les conditions de santé et de sécurité sont garanties seulement si le dispositif est équipé avec les accessoires prévus en phase d'examen CE de type.
Il est possible d'utiliser exclusivement les types suivants de filtre :

- art. 930 M (anti-poussière P3)
- art. 950 M (combiné anti-poussière antigaz A2 P3)
- art. 900 M (combiné anti-poussière antigaz A2B2 P3)
- art. 042670 - 0950 (combiné anti-poussière antigaz A2P3)
- art. 042674 - 0900 (combiné anti-poussière antigaz A2B2P3)

ATTENTION - Prescriptions impératives

- Sur l'appareil on doit toujours installer trois (3) filtres sur les modèles Agrofilter et Multifitler, et deux (2) sur l'Airfilter. Il est interdit de laisser ouverts ou de fermer les connexions du turboventilateur avec des bouchons
- Les filtres doivent être du même modèle/type et appartenir au même lot de production.

8 - EMBALLAGE ET MISE EN SERVICE

L'appareil est livré emballé dans une boîte en carton.
À la réception de la marchandise, il est préférable d'effectuer une première mise en service en accomplissant les actions indiquées ci-après. Examen visuel général de l'état de l'emballage et ensuite sur les différents composants pour vérifier la présence éventuelles de dégâts de transport ou stockage. En cas d'anomalies avertir immédiatement le vendeur.

- Charger la batterie (ou bien utiliser la batterie du tracteur).
  Brancher le boîtier électronique de réglage avec la batterie et avec le groupe ventilateur motorisé ; vérifier le fonctionnement avec les deux vitesses - installer les filtres - raccorder la tubulure de l'air
- Vérifier le fonctionnement
- Vérifier le débit avec le mesureur d'écoulement d'air à petite balle.
- Contrôler que l'air arrive sur la partie faciale.
- Si l'appareil est doté d'avertisseur de flux minimal, boucher l'entrée d'un des deux filtres et vérifier l'intervention de l'avertisseur.

REMARQUE Pour les appareils alimentés par la batterie du tracteur, faire installer la prise par une personne experte, en veillant à ce qu'elle soit positionnée dans une zone protégée soit des chocs que de l'eau.

9 - CONTRÔLES AVANT L'EMPLOI

Avant d'utiliser les dispositifs, il est indispensable d'effectuer les contrôles suivants.

- Effectuer un contrôle visuel sur l'ensemble de l'appareil pour vérifier l'intégrité de tous les composants et s'assurer que toutes les connexions et les raccords sont parfaitement positionnés.
- Au cas où les appareils seraient destinés à l'utilisation de la part de plusieurs personnes, s'assurer qu'elles sont en possession des conditions hygiéniques et de santé (désinfection et stérilisation) afin de ne pas mettre mal à l'aise la personne qui est en train d'utiliser l'appareil.
- S'assurer que la batterie est à la charge maximale (type avec bloc batteries rechargeables), ou vérifier l'efficacité du branchement à l'alimentation du tracteur (type qui prévoit le branchement à la batterie du tracteur).
- Vérifier le fonctionnement de l'ensemble moteur-turbine et la valeur du débit comme indiqué dans le chapitre « mode d'emploi ».
- Vérifier l'état de l'écran visuel et des joints relatifs. S'assurer que les filtres montés et l'appareil même sont appropriés pour la nature et la concentration du/des polluant/s présent/s dans la zone de travail.
- Vérifier que les filtres montés sont du même type et appartenant au même lot de production et que la date d'échéance indiquée sur l'emballage n'a pas été dépassée. S'il en est le cas, remplacer les filtres.
- S'assurer que tous les sceaux des filtres ont été enlevés.

10 - INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR L'EMPLOI

Les électro-respirateurs sont un système efficace de protection contre les risques désignés s'ils sont correctement sélectionnés et utilisés ; un emploi inapproprié ou l'usage d'un appareil endommagé peut représenter un danger pour l'opérateur. Dans des conditions de rythmes de travail très élevés les pics de flux d'inspiration pourraient rendre négative la pression à l'intérieur de l'appareil. Avec le casque endossé et la visière fermée, en cas de manque de ventilation, on peut avoir une accumulation rapide d'anhydride carbonique et la consommation totale de l'oxygène à l'intérieur.
L'appareil n'est pas approprié pour être utilisé dans des atmosphères avec une présence insuffisante d'oxygène.
La calotte n'a pas été conçue comme DPI pour la protection contre les chocs.

- Avant de mettre le respirateur, monter les filtres sur les raccords relatifs en prenant soin, après avoir enlevé les sceaux, de les visser à fond sans serrer excessivement pour ne pas compromettre l'étanchéité des joints.
- Avant d'effectuer l'intervention et d'entrer dans l'atmosphère polluée, s'assurer que les batteries sont à la charge maximale (version avec batteries) et vérifier (pour tous les types) la valeur du débit d'air. Le contrôle doit être effectué avec les filtres montés en détachant de l'ensemble moteur-turbine, le tuyau annelé de respiration et en introduisant dans le même logement le mesureur de débit d'air à petite balle de flux d'air (version Agrofilter et Multifilter) ; dans la version Airfilter introduire le mesureur de débit à la sortie de l'air à l'intérieur de la calotte. La valeur du débit doit être toujours supérieure à 120 l/min.
- L'autonomie de l'appareil avec batteries chargées (version avec batteries) est garantie pour une durée maximale de 4 heures. Programmer la durée de l'intervention de façon à prévoir les temps nécessaires pour la sortie de l'atmosphère contaminée pour le remplacement éventuel de la batterie et/ou, s'il en est le cas, des filtres.
- Effectuer les contrôles, mettre et activer le respirateur en dehors de l'atmosphère polluée.
- Mettre le respirateur pendant toute la durée de l'exposition aux polluants.

11 - RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES

Les appareils et les câbles sont munis de prises et de fiches.
Le boîtier électronique de réglage est doté de deux câbles ; le plus long doit être branché au Turbomatic (Multifilter Agrofilter), à l'embout arrière sur la calotte (Airfilter), **le plus court** doit être branché à **la batterie rechargeable** ou au câble d'alimentation du tracteur venant de la prise installée sur le tableau de bord.

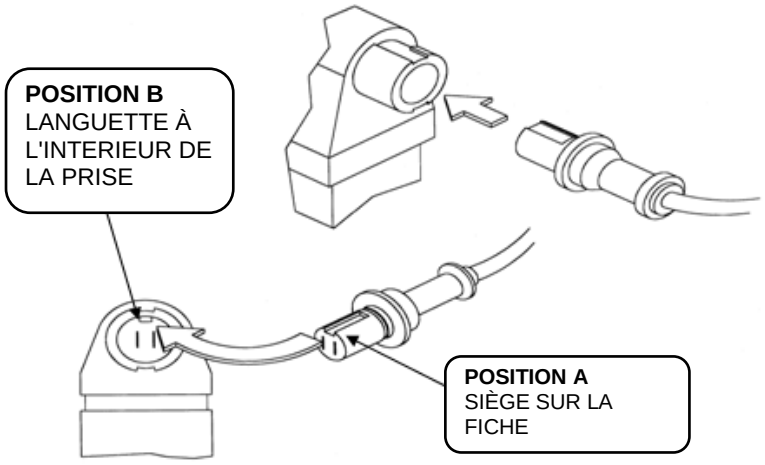

ATTENTION

- Le câble d'alimentation réf. 1240 qui relie la batterie du tracteur au boîtier électronique de commande à 2 vitesses doit être employé exclusivement avec le boîtier électronique réf. 523, si utilisé sur des appareils à une seule vitesse, il endommage irrémédiablement le moteur.
- Dans le boîtier électronique réf. 523 et 52 il y a une protection à rétablissement automatique. Si le casque s'éteint soudainement, contrôler que le câble relié au tracteur ou la prise C1 ne sont pas endommagés ou que le câble n'est pas en court-circuit.
- Pendant le montage de la prise C1 faire attention à la polarité correcte

Effectuer le branchement de la prise-fiche en emboîtant le siège (position **A**) sur la fiche dans la languette correspondante à l'intérieur de la prise (position **B**.)

NE PAS INVERSER EN FORÇANT LE SENS DE LA FICHE

L'introduction erronée peut :

- inverser le sens de rotation du turboventilateur en entraînant une insuffisance d'air fourni et causer des endommagements au moteur même ; faire intervenir (griller) le fusible de protection en causant l'arrêt de l'appareil.

12 - RACCORDEMENT AU TRACTEUR

pour des électro-respirateurs série Standard

Pour profiter directement de l'alimentation de la batterie du tracteur ou du véhicule utilisé, il faut installer sur le même la prise spéciale (PRC1 comprise dans l'équipement de dotation).S'assurer que la tension électrique fournie par le tracteur est en courant continu et non supérieure (à vide) à 13VCC.Placer la prise (PRC1) dans une position facilement accessible pour pouvoir brancher le câble d'alimentation du casque. L'opérateur doit être en mesure, quand l'appareil est branché à la prise, d'effectuer aisément tous les mouvements nécessaires au type de travail à exercer. S'assurer de la polarité correcte de la connexion. L'inversion de la polarité ne permet pas d'avoir un fonctionnement régulier de l'ensemble moteur-turbine et cela entraîne l'endommagement de l'appareil et du câble relié au tracteur.

13 - RECHARGE DES BATTERIES

pour des électro-respirateurs série Super

Pour une bonne conservation les batteries doivent être maintenues toujours chargées.
Après toute intervention les batteries doivent toujours être rechargées complètement.

OPÉRATIONS POUR LA RECHARGE

Déconnecter la batterie de l'appareil et la brancher avec le connecteur correspondant au chargeur de batterie (Réf. 790) en dotation pour les électro-respirateurs série SUPER.
La batterie doit être laissée branchée pour un minimum de 12 heures et, de toute façon, jusqu'à ce que l'avertisseur de batterie chargée ne se rallume (LED couleur verte). Quand seulement la LED couleur rouge est allumée, cela signifie que la batterie n'est pas encore complètement chargée. **En cas de non utilisation, recharger complètement la batterie et ranger l'appareil avec la batterie débranchée.**

ÉLIMINATION DE LA BATTERIE

Les symboles qui se trouvent sur l'étiquette de la batterie indiquent que la même représente un « déchet spécial » et donc elle doit être éliminée en utilisant le système de collecte sélective des déchets.

14 - INSTRUCTIONS POUR APPAREILS AVEC AVERTISSEUR DE FLUX D'AIR MINIMAL

Les moteurs réf. 9000 et réf. 9500 sont équipés d'un système électronique de signalisation de flux minimal d'air et de contrôle de la batterie. À l'allumage du moteur, l'indicateur effectuera un autotest de contrôle et l'émission d'un petit sifflement indiquera que le produit est parfaitement en état de marche.
Le circuit électronique a été étudié pour fournir 3 différents types de signalisation :
1 - indicateur de réserve de la batterie
2 - décharge complète de la batterie
3 - bouchage des filtres ou étranglement du tuyau de respiration
   a) l'émission d'un sifflement simplet continu toutes les minutes indique que la batterie aura encore une autonomie d'environ 1 heure
   b) Un sifflement simple continu signale la décharge complète de la batterie. Recharger immédiatement la batterie
   c) Un sifflement double continu signale que l'air est descendu au-dessous du niveau minimum. Contrôler le tuyau de respiration et/ou les filtres.

Ne pas utiliser le respirateur si au démarrage le système électronique n'a pas effectué l'autotest.
Quand on a l'intervention des points « b » et « c » abandonner la zone polluée immédiatement.

15 - ENTRETIEN, NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

Avant l'utilisation, lubrifier les joints de la visière et du casque avec de l'huile de vaseline ou avec des produits dérivés. Les appareils ne nécessitent pas d'opérations d'entretien ordinaire. Les interventions d'entretien doivent être effectuées par la SPRING PROTEZIONE ou, après autorisation de la même, par du personnel adéquatement formé et qualifié.
N'importe quel type modification ou d'interventions non convenues et autorisées par le fabricant peuvent causer des anomalies de fonctionnement de l'appareil et peuvent compromettre les conditions requises de sécurité du même.

À la fin de chaque utilisation, enlever les filtres et nettoyer l'appareil de dépôts éventuels de polluant en utilisant un chiffon humide et du détersif normal. L'unité casque peut être lavée avec des solutions détergentes dans de l'eau chaude en employant, si nécessaire, une brosse souple. NE PAS utiliser des solvants ou des détersifs à base d'abrasifs.Pour le nettoyage et la désinfection vérifier que les solutions utilisées (ou les résidus des mêmes), ne sont pas présentes à l'intérieur du circuit d'alimentation de l'air respirable (raccords filetés de l'ensemble moteur-turbine et tuyau respiratoire).
Il est conseillé de tenir un registre d'emploi et d'entretien.

16 - STOCKAGE ET CONSERVATION

Les appareils et les accessoires relatifs doivent être gardés dans un lieu sec, loin de sources de chaleur, loin de rayon solaires et dans une atmosphère non polluée (ex. loin de vapeurs d'essence et de solvants).
La batterie doit être maintenue complètement chargée et débranchée de l'appareil.
Il faut prêter une attention particulière à la visière qui doit être protégée contre tout contact accidentel avec des parties abrasives ou tranchantes afin de ne pas altérer les caractéristiques optiques.

17 - PROBLÈMES DE FONCTIONNEMENT ET REMÈDES

En cas de fonctionnement anormal de l'électro-respirateur

- vérifier que tous les branchements électriques sont parfaitement effectués ;
- vérifier que l'interrupteur est en position d'allumage ;
- vérifier que les fusibles de protection ne sont pas interrompus (grillés), dans l'affirmative, après avoir identifié la cause, les remplacer ;
- si l'anomalie persiste, s'adresser à un centre d'assistance.
- dans la batterie et dans le chargeur de batterie il y a un indicateur lumineux (LED jaune) ; l'allumage indique l'interruption du fusible (la LED s'allume seulement si les câbles sont branchés).
- dans le boîtier électronique de commande et d'alimentation (réf. 523 et réf. 52) il y a un fusible à rétablissement automatique

18 - MARQUAGE CE

Chaque composant principal du dispositif est marqué par une étiquette autocollante sur laquelle sont indiqués les éléments suivants :
- Nom et marque du fabricant.
- Dénomination de la pièce (ex. Batterie)
- Référence de la pièce (ex. Réf. 770)
- Mois et année de fabrication (ex. 01/02)
- Numéro de série (ex. Série 20095001)
- Rappel au mode d'emploi (pictogramme avec libre)

Le marquage CE concernant le dispositif complet de tous ses composants spécifiés au chapitre DOTATIONS, est indiqué seulement sur l'étiquette située à l'intérieur du casque.

Instructions approuvées par un Organisme Notifié : **0426 ITALCERT** viale Sarca, 336 20126 Milano – ITALY qui, conformément à ce qui est prévu par l'art. 11A de la Directive 89/686 CEE, effectue aussi le contrôle annuel du produit

AGROFILTER

DESCRIPTION

L'appareil est composé essentiellement de : une calotte en fibre de verre avec visière panoramique basculante, d'une ceinture réglable à décrochage rapide pour le positionnement sur le buste où sont positionnés l'ensemble moteur-turbine et le bloc batteries rechargeables branchés au boîtier électronique de commande et de réglage.
Dans la version alimentée directement par le tracteur, le bloc batteries rechargeables n'est pas prévu, mais il est doté d'un câble de rallonge pour le raccordement à la batterie du tracteur.
Les filtres sont montés dans les raccords correspondants relatifs prévus sur l'ensemble moteur-turbine et l'alimentation de l'air au casque est fournie à travers le tuyau annelé relié au groupe même.
Avec le bouton de commande il est possible de sélectionner une des deux vitesses (la vitesse minimum garantit le débit nominal de l'appareil).

DÉNOMINATION - DOTATION - COMPOSITION

AGROFILTER SUPER 2001 **Alimenté par batteries rechargeables** - Casque comp. de visière et de cape de protection (Réf. 3100) - Ensemble mot. turbine TURBOMATIC (Réf. 8500) - Boîtier électronique à 2 vitesses (Réf.523) avec câbles et connecteurs pour le branchement à la batterie rechargeable et au groupe TURBOMATIC - Ceinture réglable (Réf. 0530) - Tuyau respiratoire (Réf. 6710) - Bloc batteries rechargeables (Réf. 770) - Mesureur de flux à petite balle (Réf. F02) - Chargeur de batterie (Réf. 790) - Filtres (Réf. 950M ; 900M ou 930M)	**AGROFILTER STANDARD 2003** **Alimenté par le tracteur** - Casque comp. de visière et de cape de protection (R. 3100) - Ensemble mot. turbine TURBOMATIC (Réf. 8500) - Ceinture réglable (Réf. 0530) - Tuyau respiratoire (Réf. 6710) - Mesureur de flux à petite balle (Réf. F02) - Câble pour le raccordement au tracteur (Réf. 1240) - Prise spéciale pour tracteur (Réf. PRC1) - Filtres (Réf. 950M, 900M ou 930M) - Boîtier électronique à 2 vitesses (Réf.523) avec câbles et connecteurs pour le racc. au câble 1240 et au groupe TURBOMATIC
AGROFILTER SUPER 2001 S **Alimenté par batteries rechargeables, avec avertisseur de flux d'air minimal, TH3** - tout comme AGROFILTER SUPER 2001 - Ensemble mot. turbine TURBOMATIC/C (Réf. 9000)	**AGROFILTER STANDARD 2003 S** **Alimenté par le tracteur, avec avertisseur de flux d'air minimal, TH3** - tout comme AGROFILTER STANDARD 2003 - Ensemble mot. turbine TURBOMATIC/C (Réf. 9000)

Remarque - l'ensemble moteur-turbine 9000 est différent par rapport à la réf. 8500 pour la présence d'un avertisseur de flux minimal

COMMENT DOIT-ON METTRE LE CASQUE

Introduire les extrémités libres de la ceinture dans les passants relatifs de l'ensemble moteur-turbine et du bloc batteries rechargeables et les introduire ensuite dans les boucles. Raccorder le tuyau respiratoire (6710) à l'embout correspondant situé sur l'ensemble moteur-turbine et, à l'extrémité opposée, à la partie arrière du casque. Mettre la ceinture en réglant la longueur et positionner l'ensemble moteur-turbine dans la partie arrière du corps. Introduire la tête à l'intérieur du casque à travers la cape fixée à la calotte avec un collier jusqu'à faire appuyer la coiffe intérieure sur la tête. Adapter la position de façon à éviter des sensations de malaise et à ne pas avoir des limitations aux mouvements de la tête. La coiffe, en plus du réglage de la circonférence, permet le réglage de la profondeur et de la hauteur, en déplaçant les rivets en plastique dans les différents sièges. Serrer les lacets de réglage de la cape jusqu'à ce qu'elle adhère parfaitement au cou (elle ne doit être ni trop serrée ni trop lâche). Effectuer ensuite les opérations suivantes :

- **AGROFILTER SUPER 2001 :** brancher le **câble court** du boîtier électronique de commande (523) à la **batterie rechargeable** et le câble long à l'ensemble moteur-turbine.
- **AGROFILTER STANDARD 2003** : brancher le **câble court** du boîtier électronique de commande réf. 523 au **connecteur du câble** d'alimentation 1240 venant du tracteur et introduire la fiche dans la prise relative (PRC1) préalablement installée sur le tracteur.

MODE D'EMPLOI

- La mise en marche, l'arrêt et la sélection de la vitesse du respirateur sont effectués en appuyant sur le bouton relatif placé sur le boîtier de commande réf. 523. Avec les filtres neufs et la batterie complètement chargée on conseille de sélectionner la vitesse basse.

AVERTISSEMENTS

- S'assurer que la visière est complètement fermée et étanche (avant de fermer la visière, activer l'appareil).

PIÈCES DÉTACHÉES AGROFILTER

1 – réf. 5366 pivots visière
2 – réf. 5111 visière
3 – réf. 3000 calotte
4 – réf. 6710 tuyau annelé
5 – réf. 0603002 collier
6 – réf. 3120 jupe
7 – réf. 0530 ceinture confort
8 – réf. 8500 turbomatic
9 – réf. 523 boîtier électronique avec interrupteur à 2 vitesses
10 – réf. 770 batterie
11 – réf. 900M/930M/950M filtres
12 – réf. F02 débitmètre
13 – réf. 790 chargeur de batterie
14 – réf. 1240 câble tracteur
15 – réf. PRC1 prise tableau de bord

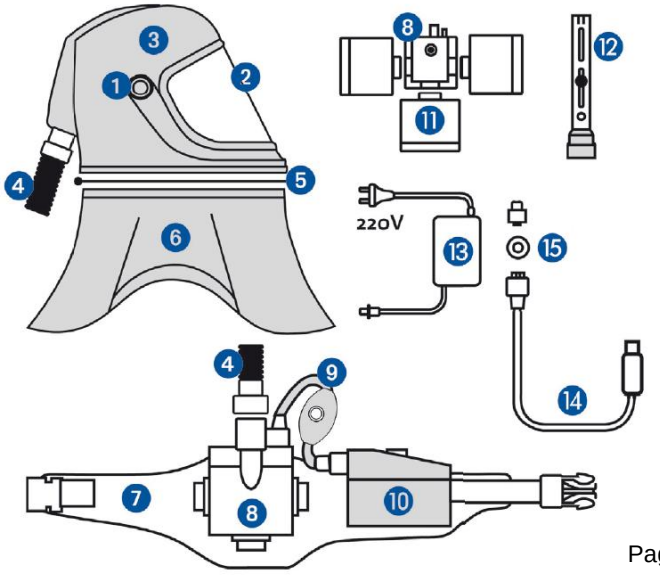

FR

MULTIFILTER

DESCRIPTION

L'appareil est composé essentiellement de : une calotte en ABS avec visière panoramique basculante, d'une jupe en caoutchouc pour supporter l'appareil sur les épaules sur lesquelles sont placés dans la partie arrière le groupe turbine, les filtres relatifs et, dans la partie avant, le dispositif de commande et le bloc des batteries rechargeables. Dans la version alimentée directement par le tracteur, le bloc batteries rechargeables n'est pas prévu, mais il est doté de câble pour connexion à la batterie du tracteur.
Les filtres sont montés dans les raccords correspondants relatifs prévus sur l'ensemble moteur-turbine et l'alimentation de l'air au casque est fournie à travers le tuyau annelé relié au groupe même.
Avec le bouton de commande il est possible de sélectionner une des deux vitesses (la vitesse minimum garantit le débit nominal de l'appareil).

DÉNOMINATION - DOTATION - COMPOSITION

MULTIFILTER SUPER 1001 **Alimenté par batteries rechargeables** - Calotte avec visière et jupe (Réf. 2100) - Ensemble moteur-turbine TURBOMATIC (Réf. 8500) - Boîtier électronique à 2 vitesses (Réf.523) avec câbles et connecteurs pour le raccordement à la batterie rechargeable et au groupe TURBOMATIC - Tuyau respiratoire (Réf. 1360) - Bloc batteries rechargeables (Réf. 770) - Mesureur de débit à petite balle de flux d'air (Réf. F02) - Chargeur de batterie (Réf. 790) - Filtres (Réf. 950M ; 900M ou 930M)	**MULTIFILTER STANDARD 1003** **Alimenté par le tracteur** - Calotte avec visière et jupe (Réf. 2100) - Ensemble moteur-turbine TURBOMATIC (Réf. 8500) - Tuyau respiratoire (Réf. 1360) - Mesureur de débit à petite balle de flux d'air (Réf. F02) - Câble pour connexion au tracteur (Réf. 1240) - Prise spéciale pour tracteur (Réf. PRC1) - Filtres (Réf. 950M ; 900M ou 930M) - Boîtier électronique à 2 vitesses (Réf.523) avec câbles et connecteurs pour le branchement au câble 1240 et au groupe TURBOMATIC - Élastiques de fixation (réf. 1352)
MULTIFILTER SUPER 1001 S **Alimenté par batteries rechargeables, avec avertisseur de flux d'air minimal, TH3** - tout comme MULTIFILTER SUPER 1001 - Ensemble moteur-turbine TURBOMATIC/P (Réf.9500)	**MULTIFILTER STANDARD 1003 S** **Alimenté par le tracteur, avec avertisseur de flux d'air minimal, TH3** - tout comme MULTIFILTER STANDARD 1003 - Ensemble moteur-turbine TURBOMATIC/P (Réf. 9500)

Remarque - l'ensemble moteur-turbine réf. 9500 est différent de la référence 8500 pour la présence d'un avertisseur de flux minimal.

COMMENT DOIT-ON METTRE LE CASQUE

Introduire la tête à l'intérieur du casque à travers le collier fixé à l'intérieur de la calotte jusqu'à faire appuyer la jupe sur les épaules. Adapter la position de façon à éviter des sensations de malaise et à ne pas avoir des limitations aux mouvements de la tête. Serrer les lacets de réglage du collier jusqu'à ce qu'il adhère parfaitement au cou (il ne doit être ni trop serrée ni trop lâche).
Puis, effectuer les opérations suivantes :
- pour **MULTIFILTER SUPER 1001 :** introduire le bloc batteries rechargeables dans le support correspondant prévu dans la partie avant de la jupe et le brancher au boîtier électronique de commande.
- pour **MULTIFILTER STANDARD 1003 :** relier le câble court du boîtier électronique de commande réf. 523 au connecteur du câble d'alimentation 1240 venant du tracteur et introduire la fiche dans la prise relative (PRC1) préalablement montée sur le tracteur. Attacher les élastiques de fixation de la jupe en les faisant, ou passer sous les aisselles, ou en les accrochant à la ceinture.

MODE D'EMPLOI

- La mise en marche, l'arrêt et la sélection de la vitesse du respirateur sont effectués en appuyant sur le bouton relatif placé sur le boîtier de commande réf. 523. Avec les filtres neufs et la batterie complètement chargée on conseille de sélectionner la vitesse basse.

AVERTISSEMENTS

- S'assurer que la visière est complètement fermée et étanche (avant de fermer la visière, activer l'appareil).

PIÈCES DETACHES MULTIFILTER

1 - Réf. 2110 calotte
2 - Réf. 3366 pivots visière
3 - Réf. 2111 visière
4 - Réf. 0603002 collier
5 - réf. 1360 tuyau annelé
6 - Réf. 8500 turbomatic
7 - Réf. 140 collier avec anneau de fixation
8 - réf. 1352 élastique (pour mod. 1003)
9 - Réf. 110 jupe en caoutchouc
10 - réf. 523 boîtier électronique avec interrupteur à 2 vitesses
11 - réf. 770 batterie rechargeable
12 - réf.930M/900M/950M filtres
13 - réf. PRC1 prise tableau de bord
14 - réf. 1240 câble tracteur (pour mod. 1003)
15 - réf. 790 chargeur de batterie
16 - réf. F02 débitmètre
17 - réf. T50428 vis en caoutchouc

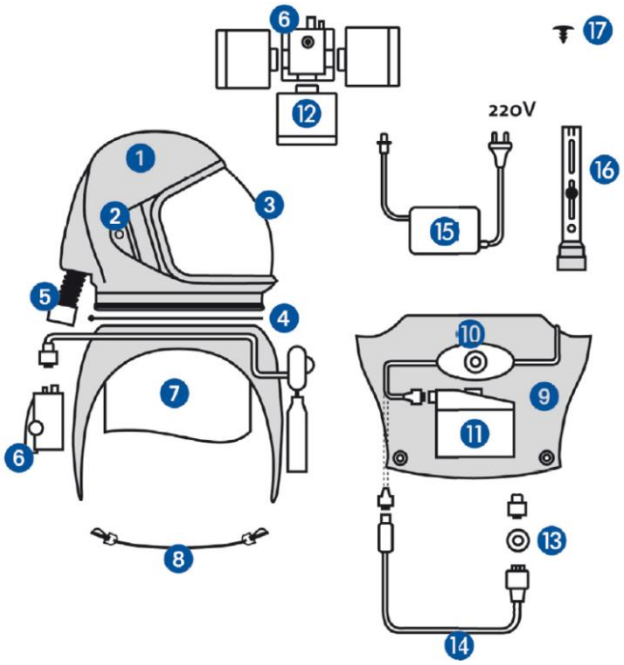

AIRFILTER

DESCRIPTION

L'appareil est composé essentiellement de : une calotte en ABS avec visière panoramique en polycarbonate, d'une sangle jugulaire avec velcro, un couvre-cou, d'une ceinture réglable à décrochage rapide pour le positionnement sur le buste où est positionné le bloc batteries rechargeables. Il peut être alimenté aussi directement par le tracteur, avec le câble spécial réf. 1240 (non en dotation.)
Les filtres sont montés sur les raccords relatifs sur la calotte et l'alimentation de l'air au casque est effectuée à travers le calotin correspondant.
Avec le bouton de commande il est possible de sélectionner une des deux vitesses (la vitesse minimum garantit le débit nominal de l'appareil).

DÉNOMINATION - DOTATION - COMPOSITION

AIRFILTER SUPER 4001
Alimenté par batteries rechargeables

- Casque avec visière (Réf. 4100)
- Couvre-cou (réf. 4080)
- Sangle jugulaire (réf. 4050)
- Ensemble moteur-turbine (Réf. 4500)
- Boîtier électronique 2 vitesses (Réf. 52) avec câbles et connecteurs pour le raccordement à la batterie et à l'ensemble moteur-turbine
- Ceinture réglable (Réf. 0510)
- Contrepoids (Réf. 4030)
- Bloc batteries rechargeables (Réf. 770)
- Mesureur de débit à petite balle de flux d'air (Réf. F02)
- Chargeur de batterie (Réf. 790)
- Filtres (Réf. 0950/042670 ; 0900/042674 ou 930M)

COMMENT DOIT-ON METTRE LE CASQUE

Introduire la ceinture dans le passant relatif du bloc batteries rechargeables, puis dans la boucle. Mettre la ceinture en réglant la longueur. Visser les filtres dans les raccords correspondants sur la calotte. Fixer la partie extérieure de la sangle jugulaire au velcro de la visière. Passer les extrémités supérieures de la sangle jugulaire autour de la coiffe et les régler à la hauteur correcte. Introduire la tête à l'intérieur du casque et appuyer la coiffe intérieure sur la tête. Adapter la position de façon à éviter des sensations de malaise et à ne pas avoir des limitations aux mouvements de la tête. La coiffe, en plus du réglage de la circonférence permet d'effectuer les réglages de la profondeur et de la hauteur en déplaçant les rivets en plastique dans les différents sièges. Régler avec l'élastique relatif, la sangle jugulaire, afin qu'elle adhère parfaitement au visage et à la gorge (elle ne doit être ni trop étroite ni trop lâche).
Effectuer les opérations suivantes :
(pour **AIRIFILTER SUPER 4001)** brancher le **câble court** du boîtier électronique réf. 52 au bloc **batteries rechargeables** et le câble long au connecteur situé sur la partie arrière de la calotte.
Pour l'utilisation du câble tracteur (non en dotation), brancher le **câble d'alimentation** 1240 au **câble court** du boîtier électronique réf. 52.

MODE D'EMPLOI

- La mise en marche, l'arrêt et la sélection de la vitesse du respirateur sont effectués en appuyant sur le bouton relatif placé sur le boîtier de commande réf. 52. Avec les filtres neufs et la batterie complètement chargée on conseille de sélectionner la vitesse basse.

AVERTISSEMENTS

- S'assurer que la sangle jugulaire adhère parfaitement au visage (avant de serrer la sangle jugulaire activer l'appareil).

PIÈCES DÉTACHÉES AIRFILTER

1 - Réf. 4100 calotte avec coiffe, visière et moteur
2 - Réf. 4010 visière
3 - Réf. 4050 sangle jugulaire
4 - Réf. 4080 couvre-cou
5 - Réf. 4020 pellicules (en option)
6 - Réf. 4030 contrepoids à monter seulement avec filtres A2P3 et A2B2P3
7 - Réf. 770 batterie
8 - Réf. 790 chargeur de batterie
9 - Réf. F02 débitmètre
10 - Réf. B10 coiffe intérieure
11 - Réf. 52 boîtier électronique avec interrupteur à 2 vitesses
12 - Réf. 0510 ceinture
13 - Réf. 930M/0950/0900 filtres

Réf. 4500 moteur/ventilateur intérieur